

# LA CHEVALLERAI

Juillet 2019



## ÉDITO

Enfin la saison estivale est lancée !

Une petite sortie en famille ou entre amis vous attend au départ du circuit de randonnée pédestre entre l'église et le parking de la Cure. Le circuit pédestre de 8 km fléché, vous emmènera dans le monde Imaginaire et Fantastique.

Grâce à un partenariat entre les trois micro-crèches de la communauté de communes de Blain, le multi-accueil de Blain, les deux écoles de la Chevallerais, la Bibliothèque, Créat'Isac, les Petits Loups, Chemins d'Avenir et les habitants, une soixantaine d'œuvres ont été réalisées et exposées sur le parcours.

Tous, nous avons eu coeur d'inaugurer le Land'Art sur notre commune avec Mme Le Maire, afin de mieux vous faire connaître, tout en égayant nos chemins bocagés.

Nous vous souhaitons une belle balade et de belles découvertes.

Le Conseil Municipal des Enfants. ■



# INFOS MUNICIPALES

## SÉANCE DU 29 MARS 2019

Absents excusés : MEILLOUIN Nathalie, DUPE Fabienne (donne procuration à CLOUET Jacky, DOUCHIN Aurélien (donne procuration à SALMON Cécile)

La séance est consacrée pour l'essentiel à l'étude des questions budgétaires dont vous trouverez le détail en pages suivantes.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition ne sont pas modifiés et sont reconduits à leur niveau de 2018 :

- ▮ Taxe d'habitation : 33,52%
- ▮ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 22,56%
- ▮ Taxes foncières sur les propriétés non bâties : 89,06

### MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX, MODIFICATION DES DURÉES HEBDOMADAIRES DE SERVICE

DURÉE HEBDOMADAIRE actuelle	DURÉE HEBDOMADAIRE modifiée
15 h	18 h 30
16 h	17 h 15

### OPPOSITION AU TRANSFERT AUTOMATIQUE DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE BLAIN

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert des compétences eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le transfert des compétences est reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### MARCHÉ DE BRANCHEMENTS INDIVIDUELS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES

Le Conseil Municipal approuve la passation d'un avenant portant sur l'ajout de prix supplémentaire au marché initial.

### MARCHÉ DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE, RUE TRAVERSIÈRE : AVENANT N° 2 LOT 9 - PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION

Suite à un changement de statut de l'entreprise PAPION titulaire du lot, la TVA est réintégrée au prix initial.

### CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AIRE : PÉRIODE 2019/2021

Le Conseil Municipal valide la convention avec l'association AIRE d'une durée de 3 ans. Intervention de l'association pour la réalisation de travaux en espaces verts, peinture sur un volume horaire de 350 h annuellement.

### ÉVOLUTION DES LOGICIELS DES SERVICES À L'ENFANCE

Le Conseil Municipal valide l'acquisition du logiciel BL Enfance pour un coût d'acquisition de 5 334 € HT et un abonnement de 2 032,80 € HT annuellement.

### CHANGEMENT DE LA CHAUDIÈRE DES VESTIAIRES SPORTIFS

Le Conseil Municipal retient l'offre de la SARL ROLLAIS pour un montant de 8 807 € HT.

### CONTRAT DE FOURNITURE DE GAZ : CHAUDIÈRE VESTIAIRES SPORTIFS

Le Conseil Municipal décide de faire évoluer le contrat en cours avec Butagaz et de conclure un contrat professionnel de fourniture de gaz afin d'avoir un tarif de fourniture de gaz plus intéressant.

### ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES, RUE DU CALVAIRE ET RUE DE BLAIN

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention portant sur l'effacement des réseaux aériens téléphoniques avec Orange

### CONSEIL D'EXPLOITATION SERVICE DÉCHET

Mme Catherine ALO est désignée afin de représenter la commune au sein de ce conseil siégeant à l'échelle intercommunale.

### COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

- ▮ Parcelles AH 200 et 201 (260 m<sup>2</sup>) 10 place de l'Église : Renonciation
- ▮ Parcelle ZL 277 (784 m<sup>2</sup>) 6 rue Georges Courteline : Renonciation
- ▮ Parcelles AH 364 et 366 (507 m<sup>2</sup>) 13 rue du Pont : Renonciation

## SÉANCE DU 26 AVRIL 2019

Absents excusés : Mme Catherine ALO (donne procuration à RENVOIZE Denise)

### SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2019

La liste des subventions et des participations votées par le conseil municipal figure en pages suivantes.

Le montant total des subventions accordées s'élève à 2 966 € pour les subventions et à 4 214,62 € au titre des participations.

Les demandes formulées par l'École de Musique, l'APEL Saint-Aubin et l'Amicale Laïque seront examinées lors du Conseil Municipal du 20 juin 2019.

### ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU RESTAURANT SCOLAIRE, VALIDATION DE LA PHASE DE PRÉ-PROGRAMMATION

Le Conseil Municipal valide la phase de pré-programmation sur les bases suivantes :

- ▮ construction d'un restaurant scolaire dimensionné pour 80 places en maternelle, 75 places en élémentaire avec un fonctionnement en self, 10 places adultes.

Le coût est évalué à ce stade à 1 167 450 € TTC.

L'Assemblée décide de poursuivre la faisabilité du projet et demande au Cabinet GALAND d'établir le programme de travaux.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal fixe comme suit le budget de fonctionnement pour l'année scolaire 2019/2020 :

- ▮ Fournitures scolaires - Revalorisation d'un euro : 48 € par élève
- ▮ Annexes - Achats divers : 2 € par élève
- ▮ Sorties scolaires : 8 € par élève
- ▮ Culture (fonds documentaires) : 3 € par élève
- ▮ Fournitures administratives : 7 € par élève

**TOTAL : 68 € par élève**

### CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-AUBIN, FIXATION DU FORFAIT COMMUNAL ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

Le forfait communal est fixé à 313,17 € pour un élève scolarisé en élémentaire et à 1 154,54 € pour un élève scolarisé en maternelle.

### TARIFS MINI-CAMPS ET SÉJOURS ÉTÉ 2019

Le Conseil Municipal fixe les tarifs comme suit :

- ▮ **Séjour intercentre, 3 jours/1 nuit :**  
Tarif plancher : 60,50 € - Tx d'effort : 0,0073  
Part fixe : 52,20 € - Tarif plafond : 75,20 €
- ▮ La Vallée des Korrigans (Coût 88 €/enfant) :  
Tarif plancher : 60,50 € - Tx d'effort : 0,0073  
Part fixe : 52,20 € - Tarif plafond : 75,20 €
- ▮ **Mini-camp équitation,**  
4 jours/3 nuits (Coût 60 €/enfant) :  
Tarif plancher : 60,60 € - Tx d'effort : 0,0073  
Part fixe : 46 € - Tarif plafond : 92 €

### TARIFS ALSH, JOURNÉE AVEC SORTIE

Le tarif est revalorisé de 2 euros comme suit :

- ▮ Tarif plancher : 13,65 € - Taux d'effort : 0,0073
- ▮ Part fixe : 10 €
- ▮ Tarif plafond : 21,50 €

### RÈGLEMENT INTERIEUR ALSH

Le Conseil Municipal apporte les modifications suivantes au règlement intérieur :

- ▮ Inscriptions pour les vacances d'été :  
Les inscriptions seront faites lors des permanences
- ▮ Les inscriptions seront possibles à l'accueil de la mairie ensuite en fonction des places restantes
- ▮ Absences/Annulations : Pour les vacances d'été, les sorties, les séjours et les mini-camps, les annulations doivent s'effectuer au plus tard 1 semaine avant la date fixée.

### TABLEAU DES EFFECTIFS, MODIFICATION

Le Conseil Municipal modifie la durée hebdomadaire de service d'un emploi d'adjoint administratif pour la porter à 16h45 min.

### CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX

Le Conseil Municipal valide la mise à disposition du local de l'ancienne épicerie auprès de l'Amicale Laïque dans le cadre de l'action "Bette comme choux" et la mise à disposition des vestiaires sportifs et des terrains de football auprès de l'Espoir sportif chevalleraisien

## RÉGLEMENT DU STATIONNEMENT, PLACE DE L'ÉGLISE

Le Conseil Municipal décide de mettre en place un arrêt minute sur les places de stationnement situées devant les commerces Place de l'Eglise afin de permettre la rotation des véhicules.

## COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

- ▶ Parcelles ZH 323 et N 619,620,621 (472 m<sup>2</sup>), Le Boulinzin : renonciation
- ▶ Parcelle AH 574 (553 m<sup>2</sup>), 37 rue de Nantes : Renonciation
- ▶ Parcelle AH 216 (165 m<sup>2</sup>), Rue du Pont : Renonciation
- ▶ Parcelle AH 256 (1 621 m<sup>2</sup>), Rue du Pont : Renonciation

## SÉANCE DU 24 MAI 2019

*Absents excusés : MM ALO Catherine (donne procuration à RENVOIZE Denise), CLOUET Jacky (donne procuration DOUCHIN Aurélien), GUILLOSSOU Marie-Claude (donne procuration à LEBEAU Jean-Louis), SALMON Céline (donne procuration à LANGLAIS Nathalie)*

## ÉLABORATION DU PLU INTERCOMMUNAL, DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil Municipal prend connaissance du contenu du PADD structuré en 5 axes, et émet les remarques suivantes :

Le Conseil Municipal s'interroge sur la qualité des entrées de villes et demande que les villages de Saint-Omer de Blain et de Saint-Emilien de Blain soient pris en compte.

Pour La Chevalleris, l'objectif est de 120 logements sur 15 ans soit une moyenne de 8 logements par an. Le Conseil Municipal met en avant le besoin de diversification des logements et notamment en logements à loyers abordables.

Le Conseil Municipal relève la difficulté à faire venir des bailleurs sociaux et le problème de la mobilité des personnes détentrices de ces logements eu égard au manque d'offres de transports

Le Conseil Municipal fait part du manque de logement locatif sur la commune.

Le Conseil Municipal note que dans beaucoup de hameaux, des sièges d'exploitation sont encore en activité.

Le Conseil Municipal demande que soit prise en compte l'orientation du bâti dans le cadre des divisions parcellaires.

Le Conseil Municipal relève que la question du classement des axes est posée et demande que l'axe 5 portant sur la prise en compte de l'atténuation du changement climatique soit classé en axe 1 car l'ensemble du PLUi va découler des orientations figurant dans cet axe, comme la préservation de l'environnement et la diminution des consommations énergétiques.

Le Conseil Municipal souhaite que l'objectif de performance énergétique des bâtiments soit davantage mis en valeur. Le Conseil Municipal note le nombre important de logements anciens et relève que certains dispositifs sont mal utilisés.

Le conseil municipal pose la question du guichet unique d'information.

## BAIL À RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CURE, GARANTIE D'EMPRUNT

Le Conseil Municipal accorde sa garantie d'emprunt pour le remboursement du prêt contracté par SOLIHA auprès de la caisse des dépôts et consignations afin de financer la réhabilitation des logements de l'ancienne cure.

## PROGRAMME DE VOIRIE 2019

Le Conseil Municipal attribue comme suit les marchés de travaux (HT)

- ▶ Lot 1 - Enrobés à chaud : Ent. COLAS, 18 588,90 €
- ▶ Lot 2 - Point à temps automatique : EIFFAGE, 7 278 €

Le coût global du programme s'élève à 25 866,90 € HT

## EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE, VILLAGE DU BOULINZIN

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention avec Atlantic'eau chargé de la réalisation des travaux d'un montant de 1 900 €.

## CONTRÔLE ET ENTRETIEN DU RÉSEAU INCENDIE

Le Conseil Municipal renouvelle la convention avec la SAUR afin d'assurer une prestation d'entretien et de contrôle des hydrants pour une période de 4 ans. Le coût de ce contrôle hors fourniture des pièces s'élève à 413 € TTC.

## ADHÉSION AU SERVICE SECURE MAIL - PROSELIS

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce service de filtrage des mails pour un coût annuel de 360 € HT avec un engagement de 3 ans.

## MODIFICATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET DU TARIF PANIER REPAS

Règlement à compter du 2 septembre 2019 :

- ▶ Application d'un supplément de 0,50 € pour les absences non justifiées ou inscriptions non prévues au planning.

Le tarif du panier repas est revalorisé à 1,30 € à compter de la rentrée scolaire 2019

## CLASSE DE DÉCOUVERTE, MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 24 NOVEMBRE 2017

Le forfait de 10 € par élève fixé par la délibération du 24 novembre 2017 est étendu aux sorties scolaires ayant un caractère exceptionnel.

## COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

- ▶ Parcelles ZC 67, 88, 90, 92 (891 m<sup>2</sup>), Le Chalonge : renonciation

## COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU 22 AVRIL 2014, MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

- ▶ CAHAREL Jean-Luc : Mise aux normes du tableau électrique de l'Eglise suite au passage de la commission de sécurité ..... 1 548,14 €
- ▶ GIROD : Achat de matériel de signalisation ...3 024,17 €
- ▶ Ent LEBAS : Reprise de l'étanchéité de la toiture du local commercial..... 2 327,83 €
- ▶ MF PRO : Achat de mobilier urbain .....965 €
- ▶ CAHAREL Jean-Luc : Mise aux normes électricité du local bouliste ..... 1 923,63 €
- ▶ Ent TOURILLON : Pose de 6 cavurnes au cimetière ..... 1 600,02 €
- ▶ O2.0 : Achat d'un poste de téléphone pour la salle du conseil municipal..... 116,95 €
- ▶ CAHAREL Jean-Luc : Câblage RJ 45 Salle de motricité .....291,21 €
- ▶ HTP Illuminations Achat d'illumination de Noël .....838,48 €

## DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- ▶ Jeudi 20 juin 2019
- ▶ Vendredi 6 septembre 2019
- ▶ Vendredi 27 septembre 2019
- ▶ Vendredi 25 octobre 2019



# INFOS MUNICIPALES

## PASS CULTURE

La commune de La Chevallerais a décidé de s'associer à la démarche engagée par la ville de Blain sur la mise en place d'un Pass culture.

### OBJECTIF :

► Favoriser l'accès à la culture des publics les plus en difficulté pour lutter contre l'exclusion ou isolés (*personnes âgées*), tisser ou retisser du lien social.

### PRINCIPE

► Une participation de 2 € est demandée à chaque participant

Le transport est assuré par le CCAS.

La programmation culturelle est établie par le CCAS de Blain 3 fois dans l'année.

Pour tous renseignements et notamment la programmation culturelle en cours, merci de prendre contact avec la mairie. ■



## UN NOUVEL AGENT À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Après plus de 5 ans passés à accueillir les Chevallerais à la mairie, Amélie ROLLAND a quitté ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin.

Elle poursuivra sa carrière professionnelle dans une autre collectivité, plus proche de son domicile.

Ses collègues et l'équipe municipale tiennent à la remercier pour son professionnalisme et sa bonne humeur tout au long de ces années passées dans notre commune.

Nous lui souhaitons une bonne continuation !

Et depuis le 11 juin 2019, la commune a le plaisir d'accueillir Mme Aurélie VERLAC qui aura en charge l'accueil de la mairie et de l'agence postale en remplacement de Mme ROLLAND.

Nous lui souhaitons la bienvenue. ■

## RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR VOTRE PORTABLE

L'application CENTOLIVE peut être installée gratuitement sur votre smartphone ou tablette (*via google play ou app store*), celle-ci vous permettra d'avoir accès en temps réel aux messages diffusés sur le panneau d'affichage électronique de la commune.

Plus d'infos sur :

[www.centaure-systems.fr](http://www.centaure-systems.fr)

/application-mobile/centolive



## VOTRE COMMUNE ADHÈRE À LA FONDATION DU PATRIMOINE.

*Cet organisme privé indépendant, est reconnu d'utilité publique. Son but est de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du petit patrimoine local.*

Vous pouvez en tant que propriétaire privé bénéficier d'un soutien personnalisé, de conseil d'experts et de déductions fiscales ou de subventions pour les travaux extérieurs de restauration et d'entretien d'un édifice bâti.

La Fondation accompagne également les associations ainsi que les organismes publics dans leur projet de sauvegarde avec la mise en place de campagnes de souscriptions.

**N'hésitez pas à vous renseigner !**

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de Loire-Atlantique, 110 rue de Frémur, 49000 ANGERS

02 41 39 48 98

[loireatlantique@fondation-patrimoine.org](mailto:loireatlantique@fondation-patrimoine.org)



## DISTRIBUTION DU BULLETIN EN VERSION ÉLECTRONIQUE

*Dans un souci de respect de l'environnement et dans une politique de réduction des déchets, la municipalité de La Chevallerais vous propose une distribution du bulletin municipal par voie électronique.*

Afin de remplacer la version papier, pour les personnes qui le souhaitent uniquement, nous pouvons vous envoyer le bulletin municipal par courrier électronique.

Pour cela, merci de renseigner le formulaire suivant :

<https://tinyurl.com/y4rjebp5>

Afin de diffuser au plus grand nombre au sein de chaque foyer, vous pouvez renseigner plusieurs adresses de courrier électronique.

Si vous acceptez une diffusion numérique, le bulletin en version papier ne sera plus distribué dans votre foyer sauf demande expresse de votre part à la mairie. ■

# TRAVAUX-URBANISME

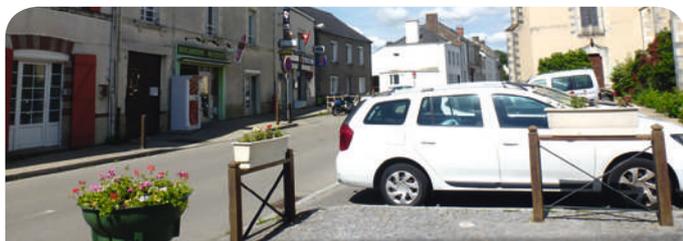


## TRAVAUX RUE DE BLAIN ET RUE DU CALVAIRE

Les travaux d'aménagement de la rue du Calvaire et de la rue de Blain ont repris le mardi 11 juin 2019 pour un achèvement prévu fin juillet.

Les rues du Calvaire et de Blain seront fermées à la circulation y compris l'accès au site des écoles se faisant par la rue du Théâtre côté rue du Calvaire.

Les déviations actuellement en place seront maintenues jusqu'à la fin des travaux.



## INSTAURATION D'UN STATIONNEMENT À DURÉE LIMITÉE, PLACE DE L'ÉGLISE

Afin de permettre la rotation des véhicules devant les commerces du Centre Bourg, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un arrêt minute sur les places situées en bordure de la route départementale place de l'Eglise.

Le stationnement sera limité à 30 min sur ces places.

Une signalisation va être installée par les services techniques.

Nous demandons à chacun de respecter ce nouveau système afin de permettre un stationnement court et favoriser ainsi la fréquentation de nos petits commerces.

Toute infraction à cette limitation de durée de stationnement pourra faire l'objet d'une verbalisation.

## INAUGURATION DE LA SALLE DE RÉUNION ET DU LOGEMENT RUE TRAVERSIÈRE

Après plusieurs mois de travaux, la rénovation de l'ancienne école située rue Traversière est achevée.

L'inauguration des nouveaux locaux s'est déroulée le 17 mai 2019 en présence de M. Marcel VERGER, conseiller départemental et Maire de la commune de Bouvron, du maître d'oeuvre, M. David GUILLOSSOU, des entreprises, des associations communales et des élus communaux.

Une nouvelle salle de réunion de 50 m<sup>2</sup> va être mise à disposition des associations de la commune dès la rentrée de septembre ainsi qu'un nouveau logement de type T3 à vocation sociale dont la gestion locative sera assurée par la commune.

Ce projet dont le coût global s'élève à 128 970 € HT a été financé pour moitié par le budget communal et pour moitié par des subventions de l'Etat attribuées dans le cadre des enveloppes affectées au territoire de la communauté de communes de la région de Blain, du Conseil Départemental et du Conseil Régional ainsi que des fonds attribués au titre de la réserve parlementaire du sénateur Ronan DANTEC avant leurs suppressions.



## DÉCLARATION PRÉALABLE du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 31 mai 2019

N° DP	DATE DÉPÔT	NOM/PRÉNOM	ADRESSE	DESTINATION
044 221 19 B2005	07/03/2019	GORIN Denis	8 place de l'Eglise	réhabilitation d'une maison d'habitation en location (T3)
044 221 19 B2006	07/03/2019	JAMBU LEJEUNE Sandra	10 <sup>TER</sup> rue du Clos d'Hel	clôtures
044 221 19 B2007	28/03/2019	BLAIN PROMOTION chez GEOFIT EXPERT	35 route de Nantes	division pour 2 lots à bâtir
044 221 19 B2008	11/04/2019	CHERIFI Aziz	10 rue de Nozay	Pose de fenêtres de toit
044 221 19 B2009	23/04/2019	JAMMES Maxime	37 <sup>BIS</sup> rue de Nantes	changement des ouvertures et clôture
044 221 19 B2010	25/04/2019	COTONNEC Vincent	2 rue du Maréchal F	Pose d'une fenêtre de toit
044 221 19 B2011	02/05/2019	MARSAC Nathalie	1 rue du Vannier	Muret de clôture
044 221 19 B2012	13/05/2019	GUICHARD Sylvain chez cabinet RIOT	3 Lappé	Division pour 1 lot à bâtir
044 221 19 B2013	02/05/2019	LEPVRIER Carl et Jessica	1 rue Molière	Modification de la porte de garage
044 221 19 B2014	23/05/2019	DUNOIS Alexandre	9 rue du Potier	Abri de jardin de 8 m <sup>2</sup>
044 221 19 B2015	06/05/2019	THOMAS Johnny	23 rue du Pont	Clôture et appenti
044 221 19 B2017	23/05/2019	LEROUEIL Magali	8 rue des Cormerais	Clôture

## LES CHIFFRES CLÉS

1 470 681 € pour le budget de **fonctionnement**

784 616,40 € pour le budget d'**investissement**

707 654,40 € de dépenses d'**équipement**

## FINANCES COMMUNALES : LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif retrace les réalisations menées par la collectivité au cours de l'année.

La commune connaît toujours une activité très importante des services à l'enfance (*accueil périscolaire, restaurant municipal et centre de loisirs*) et les recettes sont une nouvelle fois en augmentation.

Les dotations de l'Etat sont en augmentation sur l'exercice 2019 avec un maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement (*le dispositif de contribution au redressement des finances publiques à pris fin en 2017*).

Il est prévu une augmentation de la Dotation de Solidarité Rurale (*dotations de péréquation*) de 6,30%.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 2017	1 084 521,66 €
Recettes 2017	1 272 502,74 €
<b>SOLDE D'EXÉCUTION</b>	<b>+ 187 980,88 €</b>
Résultat 2016 Reporté	+ 181 323,33 €
<b>RESULTAT 2017</b>	<b>+ 369 304,21 €</b>

La Dotation Nationale de Péréquation est maintenue à son niveau actuel

Le résultat global est en hausse de 5% par rapport à 2017 après une baisse de 4% en 2016. Le déficit global des services à l'enfance géré en régie se maintient : 41,43% du coût de fonctionnement pris en charge par le budget général contre 42,34% en 2017.

La collectivité reconduit le seuil à ne pas dépasser afin de pérenniser le financement de ces services : 45%

L'épargne disponible pour le financement des investissements 2019 se maintient et permet ainsi de financer l'ensemble des investissements prévus sans recours à l'emprunt.

La capacité d'autofinancement s'élève à 149 €/hab en 2018 pour la commune, la moyenne départementale étant de 186 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 2017	195 644,11 €
Recettes 2017	395 458,17 €
<b>SOLDE D'EXÉCUTION</b>	<b>+ 199 814,06 €</b>
Résultat 2016 Reporté	- 99 057,19 €
<b>RESULTAT 2017</b>	<b>+ 100 756,87 €</b>

## L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

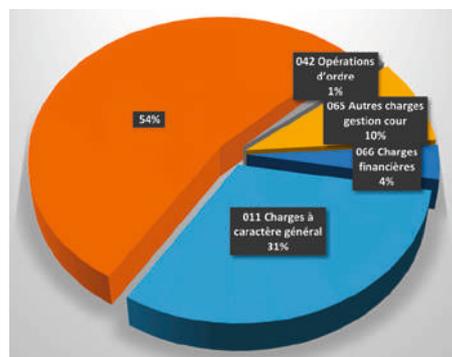
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	2017	2018	ÉVOLUTION 2017/2018
Charges à caractère général	332 081,73 €	344 113,77 €	+ 3,62 %
Charges de personnel	579 737,65 €	593 481,92 €	+ 2,37 %
Dépenses nettes :	Dépenses nettes :		
544 888,58 €	543 778,38 €		

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	2017	2018	ÉVOLUTION 2017/2018
Produits des services	225 145,47 €	241 202,30 €	+ 7,13 %
Impôts et taxes	531 641,00 €	556 341,00 €	+ 4,64 %
Dotations subventions et participations	461 866,94 €	461 088,34 €	- 0,17 %

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



012 Charges de personnel  
042 Opérations d'ordre  
065 Autres charges gestion cour  
011 Subventions d'équipements versées

### OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉES EN 2018

Travaux de reprise du mur du cimetière	2 526 €	Mise à niveau tampons EU	1 306,80 €
Travaux en régie	9 792,22 €	Eclairage public et pose de prises d'illumination de Noël	2 428,57 €
Pose d'un système de pompage au terrain des sports	2 448,12 €	Achat de matériels de désherbage alternatif	8 241,60 €
Travaux d'enrobé dans la cour de l'école	7 224 €	Achat de panneaux de signalisation de village	1 524,92 €
Travaux de mise en accessibilité des sanitaires Mairie	1 232,40 €	Achat d'une tondeuse autoportée	21 300 €
Raccordement borne Wifi salle du conseil	245,42 €	Achat de mobilier pour le restaurant scolaire	14 069,48 €
Changement de la ventilation Mairie	996,96 €	Achat de mobilier pour l'école	2 934,68 €
Installation d'un système d'arrêt d'urgence à l'école	3 539,36 €	Coffret extérieur pour défibrillateur	432,00 €
Pose de prises normalisées au restaurant scolaire	662,88 €	Jeu à ressort pour enfants	754,80 €
Changement de la porte extérieure restaurant scolaire	2 470,87 €	Achat d'un coffre fort pour la mairie	756 €
Changement du portail de l'atelier communal	9 881,53 €	Changement du lecteur code barre pour l'APS	984 €
Eclairage PMR Salle de théâtre	1 258,97 €	Achat de malles de rangement pour la cour	596,99 €
Branchements individuels EU	3 606 €	Réhabilitation ancienne école rue Traversière	25 715,19 €
Programme de voirie 2018	25 171,33 €	Aménagement de la rue du Calvaire et de Blain	90 892,13 €

L'année 2018 a été marquée par l'engagement des travaux d'aménagement de la rue du Calvaire et de la Rue de Blain avec les travaux de reprise des réseaux d'eaux pluviales ainsi que par le démarrage des travaux de réhabilitation de l'ancienne école de la rue Traversière. L'étude de faisabilité du restaurant scolaire s'est poursuivie avec sa présentation en fin d'année aux équipes enseignantes, aux représentants des parents d'élèves et aux agents.

La commune a réalisé **267 957 €** de dépenses d'équipement entièrement financées par des ressources propres soit une dépense par habitant de 170 € (277 € par habitant pour la moyenne départementale).

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement sont en augmentation sur l'exercice 2019 faisant suite à une augmentation également en 2018. Le budget se situe dans la continuité de celui de 2018 avec la poursuite de l'opération d'aménagement de la rue du Calvaire et de la rue de Blain et le solde de l'opération de réhabilitation de l'ancienne école de la rue Traversière. L'achat du terrain d'assiette du futur restaurant scolaire qui n'a pas pu être finalisé en 2018 est reporté sur 2019.

### LES INVESTISSEMENTS PRINCIPAUX :

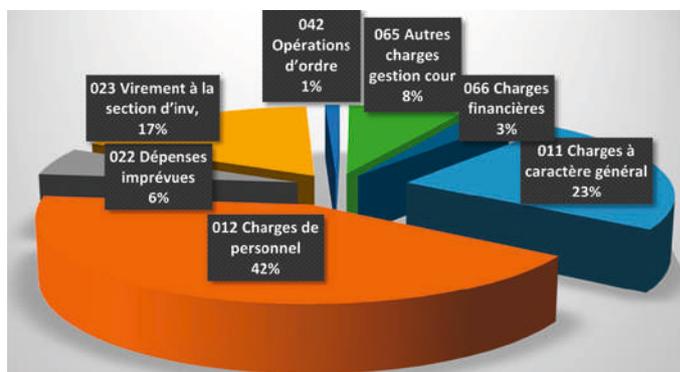
- ▶ Constitution de **réserves foncières** sur le site actuel des écoles afin de permettre l'implantation future du restaurant scolaire : **86 000 €**
- ▶ Réalisation des travaux de **réhabilitation de l'ancienne école de la Rue Traversière** (1 salle de réunion au rez-de-chaussée et un logement au 1<sup>er</sup> étage) solde de l'opération : **3 500 €**
- ▶ Engagement de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de **requalification de la rue de Blain et de la Rue du Calvaire** : **155 000 €** (maîtrise d'œuvre et travaux)
- ▶ Engagement des **effacements des réseaux téléphoniques et basse tension de la rue du Calvaire et de la rue de Blain** : **47 000 €**
- ▶ Poursuite du programme de **réfection des voiries communales** : **24 000 €**
- ▶ Poursuite de l'**étude de faisabilité** du restaurant scolaire et engagement des études de maîtrise d'œuvre : **18 050 €**
- ▶ **Achat de matériel** pour les services techniques dont le renouvellement du micro tracteur : **16 150 €**
- ▶ **Evolution du logiciel de gestion des services à l'enfance** : - **6 500 €**

### AUTRES DÉPENSES INSCRITES AU BUDGET :

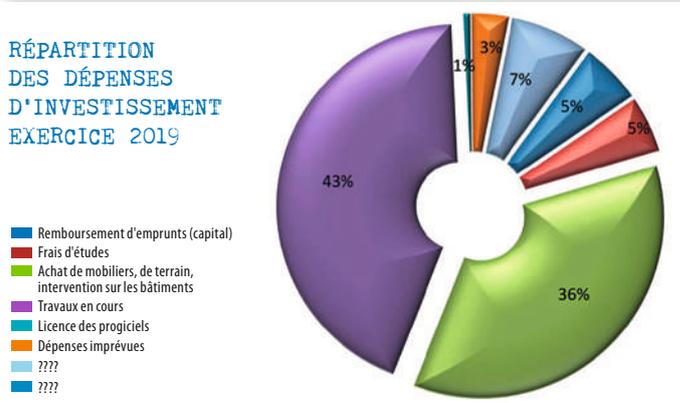
<b>SALLE DE THEATRE : Pose résine sur velux</b>	650 €
<b>CREATION DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS</b>	
Branchements individuels eaux pluviales et mise à niveaux tampons sur voirie .....	18 000 €
Extension du réseau d'eau potable	
Equipement propre Le Chalonge .....	5 700 €
Provision pour éclairage public.....	5 000 €
Reprise du réseau d'eaux pluviales rue de Pont.....	14 500 €
Raccordement WIFI modulaire en location à usage de salle de classe .....	500 €
Pare soleil pour la salle de motricité.....	1 000 €
Installation d'un système de ventilation à la mairie .....	1 250 €
Travaux de forage au terrain des sports .....	3 500 €
Provision pour réparations diverses.....	41 100 €
Enveloppe prévisionnelle - Accessibilité des bâtiments communaux.....	6 000 €
<b>ATELIER MUNICIPAL</b>	
Provision pour rénovation du bâtiment	4 200 €
<b>GROUPE SCOLAIRE ECOL'EAU</b>	
Mesure de la qualité de l'air .....	2 900 €
Installation d'un système de video projection dans deux salles de classes.....	5 000 €
<b>GROSSES REPARATIONS BATIMENTS DIVERS</b>	
Provision pour réparations diverses.....	11 800 €
Provision .....	10 363,52 €
<b>TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DANS LES BATIMENTS</b>	
Enveloppe prévisionnelle .....	5 000 €
<b>REHABILITATION HALTE NAUTIQUE</b>	
Etudes.....	5 000 €
<b>ACHAT DE MOBILIERS ET MATÉRIELS</b>	
Achat de matériel de signalisation des villages	4 400 €
Achat de mobilier urbain et rondsins	4 000 €
Achat d'une table de rangement d'un d'un lave linge semi professionnel	4 000 €
Achat de mobilier pour l'école	500 €
Achat de sièges pour la mairie	500 €
Achat d'un lamier en commun avec Héric	2 400 €
Licences progiciels	4 500 €
Skate park	2 500 €
Remplacement de la chaudière au terrain des sports	12 000 €
Installation de cavurnes (6)	1 950 €
Illuminations de Noël	1 000 €

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



### RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019



Une nouvelle hausse de la Dotation de solidarité rurale est attendue pour 2019. Les taux d'imposition sont reconduits à leur niveau de 2018. A noter que les recettes provenant des dotations de l'Etat représentent 30% des recettes de la commune et les recettes fiscale, 38%.

Une baisse du coût de location et de maintenance du photocopieur de la mairie est attendue avec le renouvellement du copieur intervenu en avril 2019.

La commune va recourir à un prestataire extérieur afin d'engager des travaux de curage des fossés à compter 2019. Cette année le curage va concerner un linéaire de 5 km pour un montant de 6 489 €. Un plan pluriannuel a été établi.

### SUBVENTIONS 2019

Ass. Basket de Nort Sur Erdre .....	60 €
Clé des Champs .....	200 €
Espoir sportif chevalleraisien... 1 250 €	
Versement effectif en fonction de la décision sur la fusion	
Gym Saint-Sauveur.....	50 €
Pétanque chevalleraisienne .....	200 €
ADAR .....	80 €
ADMR.....	80 €
Croix-Rouge Française .....	50 €
Don du sang .....	- €
Jardin du temps libre .....	200 €
Les Eaux Vives.....	200 €
Paralyses de France.....	- €
Secours Populaire Blain .....	50 €
Vivre à domicile.....	80 €
Amicale Laique .....	En attente
APEL Saint-Aubin .....	En attente
Ass. Les Ptits Loups .....	180 €
Comité du Souvenir du maquis de Saffré ..	50 €
Comité des Fêtes .....	200 €
Ass. Théâtrale .....	36 €
Ecole de musique Blinoise ..En attente	
<b>TOTAL SUBVENTIONS 2019</b>	<b>2 966 €</b>

### COTISATIONS 2019

ADDM 44	1,42 €/hab + adhésion de 15,24 € ....	2 251,74 €
Maires ruraux de France .....	75 €	
ADIL 0,253 €/hab .....	398,73 €	
BRUDED 0,25 €/hab. ....	394 €	
CAUE.....	96 €	
Fédération des Maires		
de Loire-Atlantique .....	406,35 €	
Maison des Adolescents.....	472,80 €	
Fondation du Patrimoine.....	120 €	

**TOTAL COTISATIONS 2019 4 214,62 €**



# CADRE DE VIE



/gestion-des-dechets/trier-ses-dechets/tri-selectif



## TRI SÉLECTIF CIMETIÈRE

Les poubelles du tri sélectif se trouvent sur le parking derrière le cimetière. Le verre, carton et papier ne sont pas à jeter dans les poubelles vertes mises à disposition dans le cimetière mais doivent être mis dans les conteneurs de tri sélectif.

## CONVENTION AVEC L'AIRE

La commune a reconduit la convention signée avec l'AIRE. Cette convention sur 3 ans, 2019/2021, prévoit un volume de 350 heures de travail au personnel de l'association.

L'AIRE est l'Association Intercommunale pour le Retour à l'Emploi. C'est une structure d'insertion par l'emploi basée à Blain. Elle compte aujourd'hui 57 salariés dont 45 en parcours d'accès à l'emploi.

### Elle intervient dans 3 secteurs :

- entretien des espaces verts et espaces naturels,
- bâtiment, maçonnerie et peinture,
- recyclage (recyclerie Nord Atlantique).

Sur la commune, le personnel de l'AIRE intervient principalement en appui des services techniques sur les espaces verts ainsi que sur des travaux de peinture.



## INSEE ENQUÊTE "TRAJECTOIRES ET ORIGINES"

L'INSEE, en partenariat avec l'Ined, réalise en 2019/2020 une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France (Trajectoires et Origines 2).

Cette enquête est une réédition d'une enquête menée en 2008-2009. Elle vise à étudier les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résidant en France Métropolitaine en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques (sexe, âge, milieu social, quartier, etc).

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées (l'enquête présente un caractère obligatoire). Si vous en faites partie, un enquêteur (trice), de l'Insee prendra contact avec vous et sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## REDEVANCE INCITATIVE

La redevance incitative est maintenant en place sur la communauté de commune de la région de Blain depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

Vous recevrez une première facture en juillet qui sera d'un montant de la moitié de votre redevance incitative, et le prorata vous sera adressé en janvier 2020.

### LA GRILLE TARIFAIRE SE COMPOSE DE DEUX ÉLÉMENTS :

#### ▸ La part fixe qui comprend :

- **l'abonnement au service**, c'est-à-dire ce qui finance le fonctionnement des déchèteries, la collecte sélective et les actions de prévention.
- **l'utilisation du service de collecte des ordures ménagères** pour un nombre de levées donné (coût de collecte du conteneur selon le volume + coût de traitement des Ordures Ménagères résiduelles collectées + amortissement du matériel de collecte). Sur le Pays de Blain, la part fixe comprendra 17 levées prépayées en 2019, 15 en 2020 et 13 en 2021, soit une levée par mois et une levée bonus par an.

#### ▸ La part variable qui se calculera

en fonction du nombre de levées supplémentaires demandées par l'usager pour vider son bac (soit à partir de la 18<sup>ème</sup> levée en 2019).

#### Pour tout complément d'informations :

[www.pays-de-blain.com/gestion-des-dechets/redevance-incitative](http://www.pays-de-blain.com/gestion-des-dechets/redevance-incitative)

### TARIFICATION 2019

Composition du foyer	Abonnement levées	Forfait du bac	Volume	Part fixe <sup>(1)</sup>
1 à 2 personnes	120 L	150 €	38 €	188 €
3 personnes	140 L	150 €	55 €	205 €
4 à 5 personnes	240 L	150 €	90 €	240 €
6 pers. et plus	360 L	150 €	150 €	300 €
Gros producteurs	660 L	150 €	300 €	450 €

(1) Abonnement + forfait de levées (17 levées en 2019, 15 levées en 2020, 13 levées à partir de 2021)



## INFORMATION COMPTEUR LINKY

*Vous avez reçu une information vous indiquant que prochainement votre compteur d'électricité va être changé par ENEDIS... Ce qu'il faut savoir :*

### Les clients ont déjà donné leur accord :

les consommateurs ne peuvent pas réellement s'opposer juridiquement à l'installation du compteur. Ils ont signé un contrat d'abonnement pour la fourniture d'électricité dans lequel ils accordent au distributeur la possibilité d'accéder au compteur. Avec cette autorisation déjà donnée, Enedis remplace systématiquement les compteurs accessibles, en bordure des propriétés ou dans les parties communes des immeubles.

Si vous refusez l'accès au compteur et donc son remplacement, il devra quand même être relevé au moins une fois par an, comme le prévoient les contrats de fourniture. Enedis ou ses prestataires ne peuvent pas entrer chez vous sans avoir obtenu votre accord préalable.

### Des mairies impuissantes :

quelques centaines de conseils municipaux ont voulu s'opposer au déploiement de Linky sur leur territoire et ont adopté des délibérations en ce sens. Mais elles sont régulièrement annulées par les tribunaux administratifs. Si les communes sont bien propriétaires des compteurs, elles en ont concédé l'exploitation aux gestionnaires des réseaux (*Enedis et les entreprises locales de distribution*).

### Linky : une décision politique

L'Union européenne a incité, en 2009, les États membres à installer des systèmes de mesure intelligents. Après une expérimentation menée sur deux ans et vue comme un succès, l'État français a annoncé sa décision de généraliser Linky en septembre 2011. Un arrêté du 4 janvier 2012 a précisé les caractéristiques du nouveau compteur. La loi sur la transition énergétique d'août 2015 a ensuite indiqué comment les données de comptage devaient être mises à la disposition des usagers. Il y a donc un cadre juridique qui impose aux gestionnaires de réseaux, dont Enedis, de déployer ces compteurs ■

## INTERDICTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES SUR LES TERRAINS COMMUNAUX

*Il est rappelé qu'il est strictement interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur les terrains communaux.*

Il est interdit de traiter chimiquement les pieds de mur, les bas-côtés ou les fossés ou tout autre terrain communal avec ce type de produits et ce en application de la Loi Labbé 2017. ■

## DÉSHÉRBAGE PIEDS DE MUR

*La commune a pris les dispositions suivantes concernant le désherbage des pieds de mur dans les lotissements de la Nouette et du Bois Bregeais.*

Ces deux lotissements étant conçus et structurés différemment, il a été convenu en concertation avec les habitants ce qui suit :

### ► Lotissement de la Nouette :

le désherbage des pieds de mur est effectué par les riverains.

### ► Lotissement du Bois Brégeois :

le désherbage des pieds de mur est effectué par les services techniques. ■



## LES ROSIERS DE BANKS

*Les Rosiers de Banks se caractérisent par leur feuille, particulière : composée de 3 à 7 folioles étroites, allongées, en gouttières, presque persistantes. En outre, et ce n'est pas le moindre de leur charme, les branches et rameaux sont sans aiguillons.*

Ce sont des rosiers sains, très vigoureux et peu sensibles aux maladies. Mais ce qui les caractérise plus particulièrement c'est qu'ils sont exclusivement grimpants. Ils ont besoin de chaleur pour s'épanouir pleinement. Un mur bien exposé, à l'abri du vent leur permet de croître rapidement.

3 variétés sont cultivées : Rose de Lady Banks, Rose de Banks et la Rose Banksiae Lutea. Les deux premières sont blanches, la dernière variété est jaune.

Ces rosiers venus de Chine ont d'abord été importés par les Anglais au 18<sup>ème</sup> siècle et l'Angleterre n'est pas réputée pour son climat chaud. . . Le malheureux rosier de Banks n'a jamais pu fleurir en Ecosse. Il fallut attendre 1909 pour qu'il fleurisse à Nice où il avait été bouturé en 1902 ! La Rose de Lady Banks fut envoyée à Londres en 1807. Les chinois l'appellent " *Mu Hsiang*", la rose au " *parfum de bois*". Elle fut dédiée à Lady Banks, dont le mari présidait les Jardins de Kew. D'où l'appellation donnée à ces rosiers.

Ces rosiers vigoureux peuvent couvrir une façade entière de leurs magnifiques fleurs doubles blanches ou jaunes. Un spécimen célèbre se trouve aux Etats-Unis : planté à Tombstone en Arizona en 1886, son tronc atteint 2,50 m de circonférence et couvre 800 m2 !

Autre avantage: il ne faut pas les tailler ! ■

# INFOS PRATIQUES



## CONSEIL DÉPARTEMENTAL : ÉTUDE DES HABITATS NATURELS DES OISEAUX SUR LE DOMAINE FLUVIAL DU DÉPARTEMENT

Dans le cadre d'une mission pilotée par le Département de Loire-Atlantique, la ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Loire-Atlantique est missionnée pour réaliser une cartographie des habitats naturels et semi naturels sur les espaces publics du département.

Ce travail porte sur une emprise de 50 m de part et d'autre des berges ainsi que le canal. Il est possible que dans le cadre de cette étude, les salariés de la LPO de Loire-Atlantique étudient des périmètres qui appartiennent à des particuliers en bordure de la bande des 50 m. Cette étude se déroule depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 jusqu'au 31 décembre 2021.

## SSIAD : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE DES SECTEURS DE BLAIN ET DE NOZAY

### ŒUVRER AU MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Le SSIAD Vivre à Domicile est géré par une association Loi 1901 à but non lucratif, créée en 1982.

Le SSIAD intervient auprès de 80 personnes âgées (+ 60 ans) et 6 personnes en situation de handicap (- 60 ans).

Il dessert les communes des secteurs de Blain et de Nozay.

Les prestations de soins d'hygiène (toilette, lever, coucher...) sont réalisées par des professionnels de santé diplômés : 29 aides-soignants, encadrés par 2 infirmières diplômées d'Etat responsables des secteurs et sous la direction d'une infirmière coordinatrice, cadre du service.

- ▶ L'association gère également une commission "animation-lien social" composée d'administrateurs et de salariés, qui propose tout au long de l'année des activités et animations à l'attention des patients et de leurs aidants.
- ▶ Cette commission a un budget alloué par la Communauté de Communes de la Région de Nozay, la commune de Blain et les communes voisines, le conseil départemental, la CARSAT, la Conférence des financeurs, la Fondation du Crédit Mutuel, ou tout autre organisme recherché chaque année et qui apportent leur financement après avoir validé notre projet d'animation annuel.
- ▶ Faciliter et développer l'animation et les loisirs, toute action de nature à améliorer la vie quotidienne des personnes atteintes par la maladie, le handicap ou la perte d'autonomie et à soutenir les familles et les proches des personnes.

### SSIAD

110 Impasse des Terrasses de la Chesnaie – 44170 NOZAY

Tél. 02 40 51 30 91

Fax 02 40 51 32 84

[vivreadomicile2@wanadoo.fr](mailto:vivreadomicile2@wanadoo.fr)

[www.association-vivreadomicile.fr](http://www.association-vivreadomicile.fr)

## PIG PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Programme d'Intérêt Général sur la précarité énergétique visant à lutter contre la précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile a été reconduit sur le Pays de Blain.

Ce dispositif permet de solliciter des aides, sous conditions de ressources, en vue d'effectuer des travaux d'amélioration énergétique de votre habitation (isolation thermique des murs par l'extérieur, réfection des menuiseries, isolation des combles, aménagement du système de chauffage ou de production d'eau chaude, ventilation...).

Ainsi, un opérateur (SOLIHA Loire-Atlantique) a été retenu comme opérateur pour vous accompagner dans vos travaux.

Des permanences sont organisées et se tiennent les deuxième et quatrième mardis de chaque mois aux Transports Scolaires de 9h30 à 11h30, 27 Route du Château 44 130 BLAIN. Celles-ci se font sur rendez-vous.

### Calendrier des permanences 2019 :

- ▶ Mardis 10 et 24 septembre
- ▶ Mardis 8 et 22 octobre
- ▶ Mardis 12 et 26 novembre
- ▶ Mardi 10 décembre

### Pour tout renseignement :

[www.pays-de-blain.com](http://www.pays-de-blain.com)

[/actualites/le-pig-precarite-energetiqueest-reconduit-sur-le-pays-de-blain](http://actualites/le-pig-precarite-energetiqueest-reconduit-sur-le-pays-de-blain)

**UNE AIDE FISCALE DANS VOTRE COMMUNE**  
**Le dispositif Denormandie**

Une aide fiscale dans votre commune

**POUR QUI ?** Le Denormandie dans l'ancien est un dispositif fiscal voté dans la loi de finances 2019. Il s'adresse aux bailleurs qui :

- 1 achètent en centre-ville
- 2 souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans)

L'aide fiscale porte sur les travaux de rénovation effectués dans le bien avec pour objectif, à terme, d'avoir un parc de logements de meilleure qualité, dans la continuité du plan national de lutte contre le logement insalubre, et d'améliorer l'attractivité dans les centres des villes moyennes.

**LES AVANTAGES** Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération.

Pour une location de :

- 6 ans : -12%
- 9 ans : -18%
- 12 ans : -21%

**Exemple :** pour l'achat d'un bien de 150 000 euros avec 50 000 euros de travaux, l'aide est de 42 000 euros pour une location de 12 ans, soit 3 500 euros de déduction par an.  
Le dispositif s'adresse aussi bien au particulier qui fait rénover qu'à celui qui achète à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

**3 CONDITIONS**

- 1 Les travaux doivent représenter 25% du coût total de l'opération. Soit, pour l'achat d'un logement de 150 000 euros, plus 50 000 euros de travaux.
- 2 Le plafond des dépenses pris en charge est de 300 000 euros. Si le bien est acheté 450 000 euros et que 150 000 euros de travaux sont effectués, la déduction s'appliquera sur 300 000 euros non sur 600 000.
- 3 Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables.

Renseignez vous sur le site du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales  
Retrouvez aussi la liste des villes éligibles et les plafonds de loyers et de ressources !

[cohesion-territoires.gouv.fr](http://cohesion-territoires.gouv.fr)

Suivez-nous sur

# VIE ASSOCIATIVE

## LA BIBLIOTHÈQUE "COLETTE - AU PLAISIR DE LIRE"

est ouverte le mercredi et dimanche matin de 10h à 12h.

*Vous pouvez venir consulter et choisir des livres variés : romans, policiers, suspense, BD, biographies ainsi que des documentaires variés (voyage, cuisine, éducation...).*

Les petits ont leur coin et vous pouvez passer un moment à lire avec eux et choisir les livres qu'ils aimeront regarder à la maison. Les enfants un peu plus grands pourront y trouver histoires, BD et documentaires...

La cotisation annuelle est de 12 € par famille pour toute l'année.

L'équipe de bénévoles vous y attendent et sera ravie de vous compter parmi elle si le cœur vous en dit.



## ARTICLE SUITE AU 1<sup>ER</sup> ATELIER ZÉRO DÉCHETS

*Le premier atelier du défi Famille Presque zéro déchet a eu lieu le 23 avril en soirée. Après avoir « autopsié » leur poubelle pour savoir ce qu'elle contenait, une quinzaine de personnes ont cherché pour chaque type de déchets comment les réduire voir même comment les supprimer.*

**Parmi les idées émises :**

- ▶ Fabriquer ses yaourts ou bien acheter des yaourts avec des pots en verre afin de supprimer les pots plastiques non recyclables.
- ▶ Préparer des gâteaux pour les goûters des enfants afin de ne plus acheter de produits emballés. Pour la conservation des gâteaux maison, deux solutions ont été proposées : les couper en part, les congeler et ensuite les sortir du congélateur au fur et à mesure. Ou bien encore les conserver dans des boîtes métalliques.

Les prochains ateliers auront lieu les 4 juillet, 27 août et 26 septembre.

**Rendez-vous donc le 4 juillet à 20H15 à la salle du théâtre où une animatrice prévention des déchets de la Communauté de Communes de la Région de Blain viendra nous expliquer comment fabriquer ses produits ménagers.**

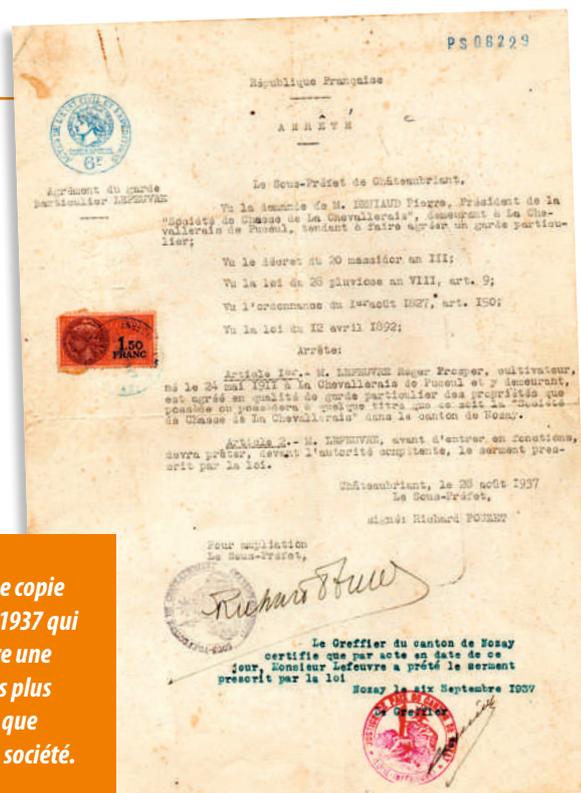
## GROS PLAN SUR LA SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE DE LA CHEVALLERAI

*La société de chasse, composée de 33 adhérents dont le Président est Philippe LANGLAIS ainsi que de 10 membres du bureau est active tout au long de l'année, notamment pour la mise en place de jachères fleuries à divers endroits, de plantations d'arbres sur plusieurs parcelles appartenant à la commune, ainsi qu'à des particuliers, mais surtout pour le Téléthon.*

En effet, depuis quelques années la société organise un concours de chasse à courre aux lapins avec chiens courants, avec la participation de l'AFACCC44 (Association Française pour les activités de Chasse aux Chiens Courants), qui, comme nous, est très sensible à cette noble cause, participe aussi financièrement à cette journée. La totalité des bénéfices des ventes des sandwiches, pâtisseries de la journée, ainsi que du repas du soir est intégralement reversée au Téléthon.

Nous mettons également en place sur notre territoire, un plan de repeuplement concernant le faisan. Après quelques années d'effort, le résultat commence à se voir, des nichées sont de plus en plus visibles en divers endroits. Et bien-sûr le parc à lapins situé à la Rotte-des-Bois, est géré de main de maître par André MACÉ qui nous permet d'avoir des individus vaccinés à disposition.

Suite à une gestion attentive de la faune présente sur notre territoire, nous constatons de belles populations de lièvres, chevreuils, et maintenant la présence de quelques sangliers.



*Ci-joint une copie datant de 1937 qui semble être une archive des plus anciennes que possède la société.*

# VIE ASSOCIATIVE

## L'AMICALE LAÏQUE DE L'ECOL'EAU EN 3 ACTUS !



### GALA DE DANSE

Le traditionnel gala de la section danse de l'amicale a eu lieu le samedi 15 juin à 20h30.

Comme chaque année depuis 5 ans, les élèves de Peggy se sont produits sur la scène de la salle des fêtes de Blain.

### Renseignements :

[danse.chevallerais@gmail.com](mailto:danse.chevallerais@gmail.com)

N'hésitez pas également à consulter et à suivre notre toute nouvelle page Facebook :



### ON A BESOIN DE VOUS !

La rentrée 2019-2020 se prépare aujourd'hui. Le bureau de l'amicale a vraiment besoin de nouveaux parents pour poursuivre ses actions et ainsi financer des sorties ou projets scolaires.

Les idées nouvelles sont les bienvenues ! Venez découvrir l'ambiance détendue de l'amicale, participez à nos réunions (vous n'êtes pas obligés d'être présents systématiquement), impliquez-vous dans les projets qui vous tiennent à coeur. **Bref, rejoignez-nous dès maintenant !**



### FÊTE DE L'ÉCOLE

La fête de l'école s'est tenue le samedi 22 juin derrière la mairie. Comme tous les ans, nous avons compté sur la mobilisation des parents bénévoles pour installer et tenir les stands !

### Faitesvous connaître :

[amicalelaiquelachevallerais@gmail.com](mailto:amicalelaiquelachevallerais@gmail.com)

ou répondez via les mots qui passeront dans les cahiers de vos enfants.

## BETTE COMME CHOUX, C'EST POUR TRÈS BIENTÔT !

Le projet "Bettes comme choux" prend forme ! Les premiers tests de commandes ont été réalisés (avec succès) en mai. Et le service sera opérationnel pour tous à compter de la rentrée de septembre.

### Bettes comme choux, c'est quoi ?

C'est un groupement d'achats mis en place à la Chevallerais, un système de livraison participatif de produits locaux et bio. Sa particularité : pour commander en ligne des produits locaux, vous devez assurer quelques heures de permanence (plus il y a de participants, moins il y a de permanences).

### Vous souhaitez en savoir plus ?

Participez à la réunion d'information publique le mercredi 26 juin 20h30 à la salle des loisirs.

Ou contactez-nous : [bettecommechoux@gmail.com](mailto:bettecommechoux@gmail.com)

Vous pouvez également vous inscrire sur une liste d'attente en vous rendant à cette adresse :

<https://app.cagette.net/group/3506>





## LA PÉTANQUE CHEVALLERAISIENNE

*Le club a été créé en février 1984 suite à la déclaration en préfecture effectuée par le Président de l'époque, Monsieur René Maillard, qui fait toujours partie du club.*

A ce jour, l'effectif est de 19 licenciés, dont 2 jeunes de 15 et 17 ans et une joueuse féminine.

L'actuel président est René Garneau qui entame sa deuxième année à ce jour. Les entraînements ont lieu le dimanche matin de 10h à 13h. De plus, le mercredi après-midi, plus de 25 adhérents viennent de la Chevallerais et des communes aux alentours pour se retrouver et passer un bon moment de convivialité.

Pour la seconde année consécutive, le Comité Départemental du District de Châteaubriant du Jeu de Pétanque Provençale (JPP) a fait confiance au club de la Chevallerais pour organiser le qualificatif départemental triplette le 23 mars 2019. Ce jour-là, plus de 450 joueurs ont été présents. Cet événement demande une organisation complexe où tous les licenciés du club sont investis pour que cette compétition soit réussie.

L'esprit du club n'a pas d'ambition exacerbée pour les compétitions, juste de permettre à chaque adhérent et licencié de jouer pour le plaisir.

Le club est à la recherche de nouvelles recrues, aussi bien féminines, jeunes que masculines. N'hésitez pas à nous contacter :

René Garneau

06 60 73 67 74



## ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE PROGRAMME DES VACANCES D'ÉTÉ 2019 ET INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

*L'animation sportive départementale propose aux enfants de la commune des stages sportifs durant les vacances d'été (paddle, téléski, VTT, Tir à l'arc, ...) sur des sites naturels.*

Ces stages se déroulent à la semaine de 10H à 16H.

De plus les inscriptions pour les écoles multisports à l'année démarrent lundi 17 juin. Une modification des horaires des séances interviendra à la prochaine rentrée scolaire puisque les 2 cours seront le mercredi matin de 9H30 à 10H45 pour les CM1 - CM2 et de 10H45 à 12H pour les CE1 - CE2.

**Renseignements et informations sur :**

[loireatlantique.fr/Rubrique\\_sport](http://loireatlantique.fr/Rubrique_sport)

ou auprès de l'éducateur sportif du secteur :

Benoît Morand

06 86 45 82 82

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

*Les jeunes conseillers municipaux concrétisent leurs projets dans le cadre de leur mandat :*

Ainsi, ils ont organisé samedi 27 avril une course d'orientation sur le principe du Geocaching, ouverte à toute la famille qui a permis de faire découvrir l'histoire de La Chevallerais grâce à un jeu de questions/réponses.

Une soixantaine de personnes ont participé à cette manifestation !

Bravo aux jeunes organisateurs !!

Par ailleurs, le Conseil Municipal des Enfants continue de préparer un parcours land'art autour de La Chevallerais : des œuvres utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.) sont disposées sur les chemins de randonnée environnants.

Elles sont visibles jusqu'à l'automne !



## SERVICE À L'ENFANCE : MODIFICATION DU RÈGLEMENT



### RESTAURATION SCOLAIRE

A compter de la rentrée scolaire 2019, un forfait de 0,50 € sera appliqué pour les absences non justifiées ou la prise de repas n'ayant pas donné lieu à une inscription préalable.

### ALSH

Pour les vacances d'été, les sorties, les séjours et les minicamps, les annulations doivent s'effectuer au plus tard 1 semaine avant la date fixée.



## LA VIE À L'ÉCOL'EAU AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE

**DEPUIS LE MOIS D'AVRIL, DES INVITÉS UN PEU SPÉCIAUX SONT ACCUEILLIS DANS LES CLASSES PS-MS, MS-GS ET CE1-CE2.**

Un élevage de chenilles a été commencé dans la classe de PS-MS. Pendant plusieurs semaines, les élèves ont pu observer les chenilles se nourrir et grossir puis devenir des chrysalides. Après un peu de patience, les élèves ont découvert les papillons.

Dans la classe de MS-GS, ce sont des coccinelles que les élèves ont pu observer, depuis le stade de larve jusqu'au stade adulte. Les larves de coccinelles ont mué 4 fois avant de devenir nymphes. Au bout de 7 à 10 jours, les coccinelles sont nées et les élèves ont été ravis et émerveillés de les voir. A la sortie de la nymphe, la coccinelle est jaune et ses élytres sont molles. Ce n'est qu'au bout de quelques heures que les points apparaissent et que les élytres prennent leur couleur rouge.

Les élèves de CE1-CE2 ont commencé un élevage de phasmes. Ils ont pu les voir grandir et même pondre des oeufs.

Afin de compléter les connaissances acquises grâce à ces différents élevages, les élèves de MS-GS et CE1-CE2 sont allés en sortie à l'insectarium de Lizio (Morbihan) le 24 mai.

A l'insectarium, ils ont observé les abeilles évoluer dans la ruche, ont pu découvrir différentes espèces de phasmes et même en prendre dans leur main, et observé beaucoup d'autres insectes. L'après-midi, les MS-GS sont allés en forêt pour une découverte des insectes dans leur milieu pendant que les CE1-CE2 sont allés visiter l'univers du poète ferrailleur, à Lizio également.



Élevage de chenilles des PS-MS



Les coccinelles des MS-GS



Insectarium de Lizio



Des phasmes chez les CE1-CE2



### LES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 ONT PARTICIPÉ AU MOIS DE MARS À LA SEMAINE DE LA PRESSE.

A cette occasion, ils ont visité les locaux d'Euradio à Nantes. Ils sont devenus journalistes en herbe et ont réalisé interviews.

Leur compte-rendu de cette visite et les différentes interviews réalisées sont consultables sur le site :

[ducotedechezsoi.eu](http://ducotedechezsoi.eu)

[/category/ecole-primaire-ecoleau-la-chevallerais](http://ducotedechezsoi.eu/category/ecole-primaire-ecoleau-la-chevallerais)



### INSCRIPTIONS RENTRÉE 2019 :

Avant toute inscription, merci de vous présenter dans un 1<sup>er</sup> temps en mairie afin d'obtenir une fiche de pré-inscription.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'Ecol'eau (enfant né en 2016 pour une rentrée en PS), merci de prendre contact avec la directrice, Maïlys TOUGAIT.

Possibilités de rdv le soir après 17h et le lundi.

02 40 79 68 49



## ÉCOLE SAINT-AUBIN



### SORTIE CINÉMA

*Le 4 juin, tous les élèves de l'école (à partir de la grande section), se sont rendus au cinéma de Blain, pour voir sur grand écran, le court métrage réalisé par les CM2 sur le thème de la fragilité et du harcèlement.*

Ce fut aussi l'occasion de visiter la salle de projection et de passer un agréable moment devant le film "Le livre de la Jungle". Les élèves étaient ravis !



### À DADA SUR MON PONEY

*Vendredi 17 mai, s'est déroulée la matinée au poney club de Blain, pour les enfants de toute-petite et petite sections.*

Tour à tour, nous avons participé à 3 ateliers.

Après la visite des écuries, nous avons pansé les poneys et les avons montés dans le manège.

Grande maîtrise de soi, concentration, calme... cela nous a demandé beaucoup d'efforts, mais surtout, cela nous a apporté énormément.

Nous ne sommes pas prêts d'oublier cette matinée !



### FÊTE DU PROJET

*Vendredi 24 mai, à l'école St Aubin, a eu lieu la fête du projet.*

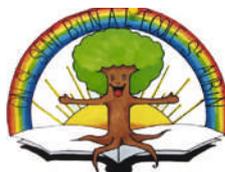
Cette année, nous avons travaillé sur le thème de l'art et de la culture, nous avons donc préparé un petit vernissage rassemblant les oeuvres réalisées par tous les élèves de l'école.

Chaque famille a apporté un plat à partager et c'est autour d'un verre de l'amitié qu'elles ont pu découvrir les maquettes du système solaire des CM, les collages à la manière de Benjamin HEINE des CE2, les productions des CP-CE1 autour du nombre 100, les photos inspirées du regard de Robert DOISNEAU des MS-GS ou enfin les peintures sur le thème de la mer et à la façon d'Henri MATISSE des PPS et PS.

Cette soirée fut aussi l'occasion de partager avec tout le monde et sur grand écran le court métrage réalisé par les CM2 autour du thème de la fragilité et du harcèlement.

Toutes les familles étaient également invitées à voter pour le dessin qui deviendra officiellement le nouveau logo de l'école St Aubin.

**Les résultats du vote et l'inauguration du logo auront lieu à la rentrée scolaire 2019-2020 lors du pot de rentrée des familles.**



# AGENDA



## JUILLET

WEEK-END 27 -28, journée

FÊTE DES BATTAGES

COMITÉ DES FÊTES

SALLE DES LOISIRS

## AOÛT

LUNDI 5, 16 H 30 - 19 H 30

COLLECTE DE SANG

ADBS DON DU SANG

BOUVRON

JEUDI 22, 16 H 30 - 19 H 30

COLLECTE DE SANG

ADBS DON DU SANG

BLAIN

## SEPTEMBRE

DIMANCHE 15, 14H

CHAMPIONNAT DES CLUBS  
PÉTANQUE

PÉTANQUE  
CHEVALLERAISIENNE

TERRAIN PÉTANQUE

SAMEDI 28, 20H

REPAS BÉNÉVOLES

COMITÉ DES FÊTES

SALLE DES LOISIRS

# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES

Du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 31 mai 2019

6 avril 2019 GARDIE Clémence NANTES  
2 avril 2019 TILLAULT DENISE Ambre SAINT-HERBLAIN

## MARIAGE

Du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 31 mai 2019

18 mai 2019 WASSERMAN Florent et JEZEQUEL Frédérique



## DÉCÈS

Du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 31 mai 2019

6 juin 2019 GENDRON Antony LA CHEVALLERAIS  
14 juin 2019 THIMONIER Pierre LA CHEVALLERAIS